

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 9

Nombre de voix par procuration : 1

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTE : Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES****DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL N°11/2023****Date de la convocation du Comité syndical** : quatorze avril deux mille vingt-trois**Date de la séance du Comité syndical** : vingt avril deux mille vingt-trois

Conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, la séance s'est tenue sans condition de quorum avec la reprise de l'ordre du jour de la réunion du 12 avril 2023, qui n'avait pu se tenir faute de quorum.

Membres présents : Éric PICARD (Président), Didier BOUCHET, Bernard BOURSINHAC, Hubert FONTAINE, Jean-Louis RECOUSSINES, Benoit REVEL, Christian SAINT-LÉGER (ayant reçu procuration de Laurent SUAU), Catherine SANNIÉ-CARRIÈRE, Christine VERLAGUET.**Étaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :**

Marc SCHWANDER (Trésorier principal – SGC de Mende), Lucie SALVIAC, Lionel FABRE, Guillaume CANAR (Syndicat mixte Lot Dourdou).

Secrétaire de séance : Bernard BOURSINHAC**OBJET : Adhésion à l'association OpenIG**

OpenIG est une association que porte le collectif des systèmes d'information géographique en région Occitanie. Il s'agit d'un espace d'échanges entre professionnels du SIG et de la cartographie. Cette démarche participe à l'optimisation du système d'information géographique du Syndicat.

L'intérêt d'OpenIG est multiple : accès aux données de référencés (provenant de l'IGN, de la DGFIIP, de Cerema...), mutualisation des données, accompagnement et formations. L'association s'est notamment engagée à tester en 2023, sur le territoire du SMLD, la mise en œuvre de l'outil cartographique Géorivière, en cours de développement.

Le tarif d'adhésion proposé par OpenIG correspond à titre indicatif, à une cotisation annuelle de 500 €.

Ainsi, il est proposé au Comité :

- d'approuver l'adhésion du Syndicat mixte Lot Dourdou à l'association OpenIG,
- d'inscrire la dépense au budget du Syndicat,
- d'autoriser le Président à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Reçu à la Préfecture de la Lozère

LE COMITÉ SYNDICAL,Le **25 AVR. 2023**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

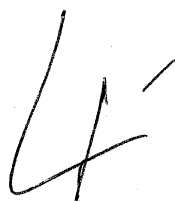
- **APPROUVE** l'adhésion du Syndicat mixte Lot Dourdou à l'association OpenIG, Bureau du courrier
- **INSCRIT** la dépense au budget du Syndicat,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

*La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture, le 25 avril 2023Pour extrait conforme
Fait et publié à La Canourgue le 21 avril 2023

Le Président,

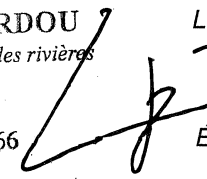
Éric PICARD

Paraphe :

**SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU**
L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières
38 Trémoulis
48500 LA CANOURGUE
Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66
mail : contact@smlld.fr

Le Président,

Éric PICARD



page n° - 21 -